

obe a



VENDREDI 7 FEVRIER 2025

www.obea.fr

Mettre en place le plan de développement des compétences de ses collaborateurs

OBJECTIFS

- Prendre conscience de son rôle dans le management des compétences de son équipe
- Savoir identifier les compétences individuelles et collectives de son équipe
- Anticiper les besoins en compétences liés aux évolutions de l'environnement et à la stratégie de l'institution
- Construire et suivre un plan de développement des compétences

PUBLIC

Cadres tous secteurs

PROGRAMME

1- Faire le diagnostic des compétences de son service : état des lieux / besoins

- Evaluer les compétences présentes de son service
- Identifier les compétences individuelles et collectives
- Anticiper sur le besoin en compétences futures en fonction des évolutions de la réglementation, de l'organisation, des missions du service...
- Identifier les compétences requises
- Mesurer l'écart entre besoin et réalité

2- Développer les compétences par la formation

- Savoir identifier les besoins de formation liés à l'atteinte des objectifs du service
- Formuler les besoins en termes d'écart de compétences à combler
- Assurer le suivi de la mise en oeuvre des compétences lors du retour de formation, afin de favoriser le transfert des acquis
- Evaluer dans le service l'efficacité des formations suivies, et l'évolution des compétences

3- Les autres leviers de développement des compétences

- Identifier les modalités d'apprentissage permanents en fonction des collaborateurs (tutorat...)
- Instaurer un climat d'apprentissage et de développement en interne
- Organiser le travail pour qu'il soit formateur : organiser un apprentissage dans le cadre du travail
- Evaluer régulièrement la montée en compétence

TOUTES LES SESSIONS